



Amoureux du Levant Naturiste (A.L.N.)

Association déclarée 2004 en Préfecture du Var
Pour la préservation du caractère naturiste et sauvage du Levant
Affiliée à la Fédération Française de Naturisme (F.F.N. -F.N.I.)
Site Internet : www.aln.fr

Motion de l'Assemblée Générale 2010 de l'A.L.N.

Nous réaffirmons que le Levant est naturiste et doit le rester ! Berceau du naturisme, il fut le premier village naturiste mondial, fondé par les Dr André et Gaston Durville il y a 80 ans: havre de paix et de beauté, dans une nature préservée, un Levant ouvert à toutes les bourses, hors de toute spéculation financière qui viserait à transformer les buts premiers des fondateurs d'Héliopolis, qui sont ceux de notre association.

Les Dr Durville seraient sûrement bien étonnés de savoir qu'il faut se rhabiller pour traverser la place du village qui porte leur nom et dans d'autres lieux de leur domaine !

C'est pourquoi nous demandons l'abrogation de l'arrêté de mars 1978 qui limite le naturisme sur le domaine d'Héliopolis ! L'arrêté de 1971 était bien plus favorable au naturisme.

Nous encourageons tous les naturistes à continuer à venir au Levant, à rappeler gentiment aux « textiles » que notre île est d'abord naturiste et à les inviter à faire comme nous !

Nous continuerons l'adieu paréo levantin traditionnel aux départs des vedettes emportant nos amis !

Nous soutenons tous les commerçants qui « jouent la carte naturiste » : c'est le bon choix pour continuer à recevoir au Levant tous ceux qui l'aiment et tous ceux qui comme nous en tomberont amoureux dès leur première visite ! Et ils sont nombreux !

Nous allons chercher au-delà du Levant et des frontières les appuis pour préserver et élargir le naturisme au Levant.

Pour un Levant ouvert à toutes les bourses, nous sommes favorables à ce qu'il y ait au Levant suffisamment de places pour camper, et à retrouver un camping municipal et pourquoi pas une auberge de jeunesse.

Concernant les projets portuaires : nous réaffirmons que nous sommes favorables à des embarquements et débarquements sécurisés et pour les petites embarcations des levantins. Mais nous n'accepterons pas des projets qui dénaturent le site, qui chassent les naturistes des lieux de rencontre et de baignade qui leur sont traditionnels, ou qui détruisent l'environnement ou les posidonies, poumon de la mer. Nous approuvons donc la décision du CA de l'ALN de porter en appel (conjointement avec l'UDVN83 et la Fondation Cooper Jardinier de la Mer) la requête contre l'autorisation de destruction de posidonies à l'Ayguade, sous un prétexte de sécurité dans le seul but de faciliter des autorisations portuaires futures.

Nous ne pourrions jamais admettre que ce qui est le berceau du naturisme puisse disparaître ou être dénaturé de ses buts premiers sur lesquels sont fondés les statuts de notre association.

Motion adoptée à l'unanimité des 70 participants, au Levant, le 9 août 2010